

# Formulaire de candidature

## PRIX LEADER DES REGIONS 2014-2022

<b>Nom du projet</b>	Collecte et recyclage des masques jetables
<b>Nom du Porteur de projet</b>	Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (appelée Grand Bourg Agglomération)
<b>Structure Juridique du Porteur de projet</b>	EPCI
<b>Nom du GAL</b>	GAL du bassin de Bourg-en-Bresse
<b>Région</b>	Auvergne-Rhône-Alpes

## ELEMENTS BUDGETAIRES

<b>Montant total du projet</b>	189 659,63 €
<b>Montant FEADER</b>	151 727,69 €
<b>Nom des cofinanceurs</b>	Autofinancement de la communauté d'agglomération

## INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (200 mots maximum)

Suite au constat du nombre élevé de masques utilisés depuis le début de la crise sanitaire et de l'absence de circuit existant sur le territoire pour gérer ce flux important de déchets, la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse a décidé de mettre en place des collectes des masques jetables afin que ceux-ci soient recyclés et valorisés en de nouvelles ressources.

Grâce à cette initiative, ce sont environ 70 000 masques qui ont été collectés depuis 2021 sur 51 des 74 communes du territoire et sur 17 sites de la Communauté d'Agglomération.

# Formulaire de candidature

## PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (500 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a conduit à créer un nouveau déchet lié à l'utilisation de grandes quantités de masques jetables.

En effet, au plus fort de la crise, les masques chirurgicaux étaient présentés comme les premiers remparts face au virus et leur utilisation était devenue fortement conseillée, voire obligatoire dans certains lieux.



Or, cette utilisation massive des masques n'est pas sans conséquence écologique puisqu'en France les masques représentaient environ 400 tonnes de déchets par jour.

Au plus fort de la crise sanitaire, il n'était pas rare de retrouver des masques jetés sur la voie publique et dans les caniveaux, ou pire dans la nature.

En effet, la plupart des personnes pensent que les masques sont en matière papier ou biodégradable et ignorent que ces masques sont composés de matière plastique et notamment de polypropylène qui pourrait mettre jusqu'à 500 ans à se dégrader dans la nature.

De plus, les consignes du gouvernement indiquaient de jeter les masques dans les ordures ménagères.

En l'absence en France de filière nationale et globalisée créée pour le traitement des masques, des entreprises ont commencé à travailler sur le sujet.

Cependant, le modèle économique de ces initiatives locales était peu rentable : un masque pèse 4 grammes tandis que 1 kilogramme de polypropylène coûte 1,30€.

Par conséquent, le coût du recyclage des masques est très élevé (19 000 euros la tonne pour des masques collectés dans des boxes conformes à la réglementation, et 5 600 euros la tonne s'ils sont collectés dans des sacs dédiés)(source : DGPR) donc accessible uniquement aux grandes entreprises et aux collectivités.

Face à ce constat, Grand Bourg Agglomération a travaillé en lien avec les 74 communes de son territoire afin de proposer une solution alternative à l'enfouissement ou l'incinération grâce à la mise en place de 128 bornes de collecte sur le territoire.

Ce sont les 51 communes volontaires qui ont choisi le site d'installation de leur(s) borne(s) : mairies, écoles/cantines, médiathèques, centres sociaux, centres de vaccination, ...

Un prestataire assure la collecte des bornes, la désinfection des masques, leur broyage et leur transformation en granulés. Ceux-ci seront intégrés dans la fabrication d'objets, en substitut à l'utilisation de plastique neuf.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- collecter 40 000 masques (dans le cadre de consignes sanitaires contraignantes).
- inciter la population à trier plus facilement en mettant en place des lieux de collecte dédiée
- valoriser l'important volume des masques depuis le début de la crise au lieu de le laisser en simple déchet final destiné à être incinéré ou enfouie.

Le financement apporté par le programme LEADER a permis de mettre en place une solution d'économie circulaire en réduisant le coût final pour la collectivité.

Ce projet a été créé pour durer car lancé en 2021, il a été dimensionné pour durer jusqu'à la fin de la crise sanitaire (et donc potentiellement jusqu'à la fin du programme LEADER en 2024).

# Formulaire de candidature

## LE CARACTERE EMBLEMATIQUE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / emblématique du projet. (300 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

L'utilisation quotidienne des masques jetables a constitué une nouvelle source importante de déchets pour laquelle aucun système de collecte responsable n'avait été créé. En effet, la priorité a longtemps été de fournir suffisamment de masques à la population, et non pas le traitement de ceux-ci une fois utilisés.

Le programme LEADER du GAL du bassin de Bourg-en-Bresse dispose depuis 2014 d'une fiche-action consacrée aux innovations permettant de valoriser ou réduire les déchets et c'est donc logiquement qu'un porteur de projet public s'est tourné vers LEADER pour l'accompagner dans la résolution de ce nouveau défi sociétal et écologique, et mettre en place une nouvelle initiative d'économie circulaire.

Grâce à la collecte et au recyclage des masques jetables, une nouvelle vie est donnée aux matériaux avec d'un côté la partie métallique (pince de nez) qui rejoint une seconde vie parmi les métaux, tandis que le masque permet de générer des billes de plastiques qui vont servir dans le domaine de la plasturgie.

Cette initiative de recyclage de matières plastiques a été influencée par la présence dans l'Ain de la « Plastics Vallée » qui regroupe la plus forte concentration d'entreprises spécialisées dans le plastique en Europe.

Toutefois, les règles de la commande publique ont fait que c'est une entreprise hors du département qui a été retenue, ce qui a un impact sur le bilan carbone lié à la collecte des masques.

Cependant, l'entreprise française réalisant le travail a obtenu l'agrément « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale »

Concernant la transférabilité du projet, il est important de laisser aux communes le choix d'être volontaires ou non, plutôt que d'imposer la démarche.

Il est également important de laisser le choix du lieu d'implantation des bornes : mairies, écoles/cantines, médiathèques, centres sociaux, centres de vaccination, ...

Enfin, il faut anticiper les nécessités logistiques pour collecter les bornes pleines sur des sites multiples.

# Formulaire de candidature

## PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Insérer quelques photos ou illustrations du projet ou des liens vers des vidéos ou des supports de communication.

